

BULLETIN MUNICIPAL N° 47

Janvier 2019



La cérémonie des vœux est l'occasion, pour les habitants de la commune, de se rencontrer, de discuter, de prendre des nouvelles les uns des autres, d'accueillir les personnes nouvellement arrivées, en résumé, de créer des liens.

La fibre optique est en train de se déployer dans notre Commune grâce aux fonds alloués par la Communauté de Communes, le Département, la Région Normandie et l'Etat. C'est une avancée technologique qui permet de communiquer, de s'informer rapidement, par un accès à Internet en très haut débit.

Cependant, une question se pose : la modernisation des moyens de communication va-t-elle détruire les relations directes entre les humains et laisser de côté ceux qui n'adhèrent pas au système ? Espérons que non ! Restons vigilants, et, à côté des moyens modernes de communication qui sont assurément bien pratiques, veillons à maintenir des relations humaines !

Si vous n'avez pu être présent le 13 janvier dernier à la cérémonie des vœux, les Conseillers Municipaux et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019.

Bonne année à tous !

François BATTEMENT- Maire de Bosc-Mesnil

Vie de la commune

Bref résumé des réunions du conseil municipal

Vendredi 05 octobre 2018

Le Conseil Municipal donne un accord de principe à la société Axione pour lancer l'étude du déploiement de la fibre optique, ce qui permettra un accès à Internet en très haut débit.

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 10€ par enfant pour les élèves de l'école de Bosc-Mesnil qui iront en classe de neige en mars 2019.

Vendredi 07 décembre 2018

Le Conseil Municipal décide l'augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes à partir du 1^{er} janvier 2019 :

	ETE	HIVER
	Du 15/04 au 14/10	Du 15/10 au 14/04
1 journée *	130.00 €	150.00 €
2 journées	200.00 €	250.00 €
Vaisselle	0.80 € / personne	0.80 € / personne
Verres seuls	0.15 € / personne	0.15 € / personne
Lave-vaisselle – 1 journée *	31.00 €	31.00 €
Lave-vaisselle – 2 journées	46.00 €	46.00 €
Réunion et vin d'honneur	45.00 €	53.00 €

La vente par la Commune du terrain du lotissement au bailleur social « Foyer Stéphanois » a été signée. Pour réaliser la réserve incendie chemin du Pot-au-Feu, la Commune a obtenu 2 subventions : l'une de 4596€ par le Département et l'autre de 7353€ par l'Etat.

Etat civil

Naissances

- le 10 août 2018

Mahé FRENEAU, fils de Alexandre Freneau et de Laetitia Vion, 166 chemin du Pot-au-Feu

- le 13 septembre 2018

Eva DELAMOTTE, fille de Lise Delamotte, 11 route du Bouloir

Mariages

- le 25 août 2018

Virginie ROUSSIGNOL et **Elodie RAGOT**, 211 chemin du Pot-au-Feu

- le 25 août 2018

Mathieu DELATRE et **Hélène COURTAUD**, 1860 route de Perduville à Perduville

Décès

- le 7 septembre 2018

Monsieur Michel BOURDET, 2 impasse de la Chapelle à Perduville

Recensement de la population

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune, **du 17 janvier au 16 février 2019**. Le précédent avait eu lieu il y a 5 ans, en 2014.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune ; de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe, c'est d'ailleurs rendu obligatoire par la loi.

Un agent recenseur, **Madame Mélanie Vuillequez**, domiciliée dans la commune, se présentera chez vous, munie de sa carte officielle. Elle vous proposera de répondre à l'enquête sur Internet et vous remettra des codes personnels. Si vous ne le pouvez pas, elle vous remettra des questionnaires papier qu'elle viendra récupérer ultérieurement. Vos réponses resteront **confidentielles**, elles seront remises à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) pour établir des **statistiques anonymes**.



Inscription sur les listes électorales

Depuis le 1^{er} janvier 2019 le répertoire électoral unique (REU) est mis en place, il est géré par l'INSEE. Pour le citoyen, le principal changement est la **suppression de la date limite** de dépôt d'une demande d'inscription sur la liste électorale **fixée au 31 décembre**. Jusqu'à maintenant, si l'inscription n'était pas faite au 31 décembre, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante.

Désormais, s'il y a un scrutin dans l'année, la date limite d'inscription est fixée au **6^{ième} vendredi qui précède le scrutin** (à peu près 5 semaines avant).

*Exemple : pour **les élections européennes** qui auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**, il faut être inscrit pour le **vendredi 19 avril**.*

Cela concerne les personnes qui ont changé de commune. S'il n'y a pas de scrutin, l'inscription est possible à n'importe quel moment de l'année.

Recensement citoyen

Filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ième} anniversaire. Cette démarche obligatoire permet ensuite de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

11 novembre 2018

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère particulier puisque l'on célébrait le **centenaire de l'Armistice** qui mit fin à la 1^{ière} guerre mondiale, signé le **11 novembre 1918** dans le wagon du général Foch au carrefour de Rethondes au milieu de la forêt de Compiègne.

Comme il y a 100 ans, les cloches des églises ont carillonné à 11 heures du matin pendant 11 minutes. Monsieur Gilbert Perez, habitant de Perduville, présent à la cérémonie devant le monument aux morts, a souhaité immortaliser ce moment pour les générations futures. La photo qu'il a réalisée sera exposée en mairie.



Pour que les enfants gardent en mémoire cet événement, Monsieur le Maire a proposé aux enseignantes de « refaire » la commémoration le lendemain, jour d'école. C'est pourquoi, le **lundi 12 novembre, tous les élèves de l'école de Bosc-Mesnil** sont venus avec leurs enseignantes et ont vécu ce qui s'était passé la veille : rendez-vous à la mairie, défilé derrière le drapeau des Anciens Combattants jusqu'au monument aux morts, appel aux morts tombés pour la patrie, discours du Président de la République lu par Monsieur le Maire, chant de La Marseillaise. Quelques conseillers disponibles étaient présents.



Vie associative

Salon d'art ... 25ème édition

2019 annonce la vingt-cinquième édition du salon d'art de Bosc-Mesnil ! À cette occasion nous recevrons deux invitées d'honneur : **Eliwair, sculpteur** et **Nicole Jacques, pastelliste**. Elles seront accompagnées d'une quinzaine d'artistes tout aussi talentueux les uns que les autres.

Nicole Jacques : pastelliste



Nicole Jacques est une pastelliste qui aime travailler le verre et la lumière, ses œuvres laissent souvent les visiteurs songeurs devant un réalisme presque photographique ... Son enthousiasme et sa créativité se comprennent par ses paroles :

Peindre était un vieux rêve... Lors de ma retraite professionnelle en 2011 et ne pouvant envisager la vie sans projet, j'ai voulu réaliser ce rêve. Peindre ! le désir était là mais je ne possédais aucune technique.

Alors, après quelques essais infructueux (à l'aquarelle, malgré la patience de Bernard Pruvost professeur à Préaux, puis à l'acrylique auprès de Michel Abdou sans plus de succès...) j'ai découvert enfin et toujours, grâce à Bernard Pruvost, le Pastel, : « ce merveilleux médium travaillé avec les doigts ». Être en contact direct avec la matière fut une révélation.

La transparence du verre m'attire, le jeu de la lumière sur une carafe, l'eau de pluie sur des carreaux, une vitre brisée ou des bouteilles aux reflets chatoyants. J'essaie de capter cette lumière, douce ou parfois intense, et tente de la restituer sur la toile grâce à la magie du Pastel.

Depuis l'automne 2014 je fréquente le sympathique Atelier Hebdomadaire de Pastel de Bois-Guillaume où enseigne Jean-François RAYMOND. C'est à lui que je dois d'avoir appris à « observer » le sujet, à « voir » les couleurs en cherchant à décomposer les tons et à « cultiver l'art de chatouiller le papier », c'est-à-dire de caresser le support, avec légèreté et de maîtriser la pression de la main sur la surface. Tout est là ou presque ! J'ai aussi rejoint depuis septembre 2018 l'agréable équipe des artistes peintres de Saint-Saëns qui se réunit le mercredi soir.



Participer aux salons locaux comme celui de Bosc-Mesnil, c'est avoir le plaisir de découvrir le talent de nombreux et merveilleux artistes, auprès desquels on se sent souvent tout petit, découvrir la sensibilité de l'humain derrière la toile. C'est aussi oser se « dévoiler » en exposant ses toiles.

Nicole Jacques participe à des salons dans toute la région : Critot, Bihorel, Maromme, Montigny, Quincampoix, Houpeville ou encore Rouen au salon des Artistes Indépendants et à celui des Artistes Normands. Elle a été de nombreuses fois récompensée.

Eliwair : sculpteur



Invitée d'honneur pour la sculpture, l'artiste Eliwair présentera pour la première fois à Bosc Mesnil ses créations, à mi-chemin entre le rêve et l'imaginaire. Autodidacte, elle aime mélanger différents matériaux (terre, métal, fil de fer et papier) tout en explorant de nouvelles techniques pour nous faire voyager dans son univers poétique, peuplé d'animaux et de personnages fantastiques.

Présente dans quelques expositions et foires artisanales de la région, Eliwair aura l'occasion ici de vous montrer une large sélection de ses conceptions originales.



Soirée dansante

Le samedi 13 octobre 2018, une petite centaine de convives s'étaient donné rendez vous à la salle des fêtes pour la soirée organisée par le comité des fêtes.

Celle-ci a débuté autour d'un (ou plusieurs) apéros : c'est un moment apprécié de tous, qui facilite la communication entre les uns et les autres.

Cette soirée, qui a toujours du succès, permet de passer un bon moment et de créer des liens entre habitants.



Elle s'est ensuite poursuivie par la dégustation de la traditionnelle choucroute préparée par Jérôme PAVIOT; toujours aussi bonne !!!

La fête s'est terminée sur la piste de danse, au son des musiques sélectionnées par le DJ José DUNOGEANT, fidèle au poste chaque année.

Vie associative

Halloween



Mercredi 31 octobre 2018 : après une séance de maquillage organisée en fin d'après-midi, tous les petits monstres ont parcouru le centre village à la recherche de bonbons généreusement offerts par les habitants.

Cette après-midi récréative s'est terminée autour d'un bon repas : une cinquantaine de personnes sont venues partager la soupe de citrouille et des hamburgers maison.

C'est avec un estomac bien rempli et des souvenirs plein la tête que les enfants sont rentrés chez eux!!!

Foire aux jouets

Samedi 11 novembre 2018, le comité des fêtes a organisé sa 4ème foire aux jouets :

Les familles intéressées par la vente de leurs jouets, les déposent la veille et le comité des fêtes se charge de les vendre le lendemain : celle-ci commence à se faire connaître car elle a reçu des visiteurs venant parfois de loin... jusqu'en région parisienne !

Un grand merci à toutes les familles qui nous font confiance pour la vente de leurs biens !



Spectacle de Noël

Le samedi 15 décembre 2018, les enfants du village étaient conviés à écouter un conte mis en scène pour le plaisir des petits et des grands . Cette année , ils ont pu découvrir « **Les aventures du nounours de Noël** » .

Malgré un emploi du temps très chargé à cette époque de l'année, le Père Noël a pu se libérer pour distribuer des chocolats, offerts par la Municipalité, aux enfants présents.

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter.



Départ en retraite



C'est, entourée de ses proches, de collègues et d'élus, que Françoise Halot a définitivement tourné la page de sa vie professionnelle. Elle a été employée par la Commune de 2007 à octobre 2018 et par le Sivos du Mont Arnoult de 2009 à 2012. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite!



Un service supplémentaire

Depuis le début de cette nouvelle année, un salon de coiffure a ouvert ses portes dans la commune.

Mme Elodie LEFEBVRE, après avoir exercé pendant 6 ans dans différents salons de coiffure de la région, a décidé de se mettre à son compte.

Elle a commencé par faire de la coiffure à domicile et pour améliorer le confort de ses clients, elle a aménagé une partie de son habitation afin de les accueillir.



Le salon est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30, et le samedi de 8h30 à 17h (fermeture hebdomadaire le mercredi). C'est avec ou sans rdv que vous pouvez vous y rendre ; les hommes, les femmes et les enfants sont les bienvenus.

Elodie continue, quand cela est nécessaire, la coiffure à domicile pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Vous pouvez prendre rdv au 02-35-65-66-17 ou bien sur sa page Facebook « [@Cocoonsalono](#) »

Visite de la centrale nucléaire de Penly

Le mercredi 28 novembre 2018, les élus, les salariés de la commune et leurs proches étaient conviés à une visite de la centrale nucléaire de Penly. Ils ont eu le droit à une présentation du mix énergétique et du fonctionnement d'une centrale nucléaire, une descente en funiculaire sur les installations ainsi qu'une visite en salle des machines, véritable cathédrale industrielle.



RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DES ÉVÉNEMENTS ET DES ANIMATIONS

sur le site internet <http://edf.fr/penly>

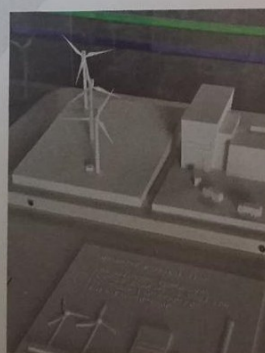
sur le fil Twitter [@EDFPenly](#)

par téléphone au 02 35 40 60 30

UN LIEU D'INFORMATION OUVERT À TOUS

L'Espace Info de la centrale nucléaire EDF de Penly, c'est :

> Une exposition permanente sur le mix énergétique, le fonctionnement d'une centrale nucléaire et les métiers exercés au sein du groupe EDF.

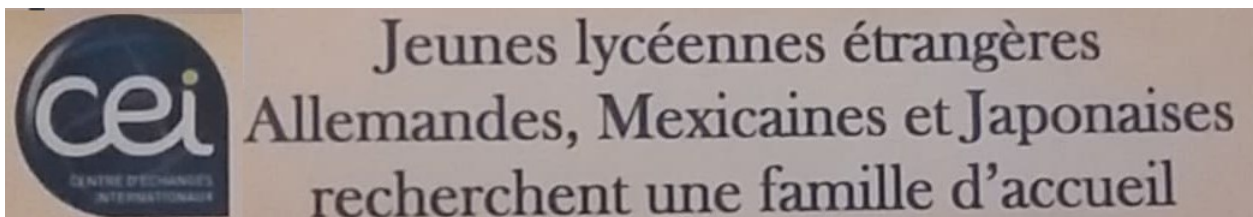


> Une équipe de conférenciers à disposition pour toutes vos questions.

> Une découverte du monde de l'énergie, adaptée à tous. Aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap (visuel, auditif, moteur). ♡

> Entrée gratuite

Centre d'échanges internationaux



Le CEI (Centre d'Échanges Internationaux) est une association qui recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.

Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Pour septembre 2019 :

- **Finja**, jeune allemande de 16 ans
- **Ana Cristina**, jeune mexicaine de 17 ans
- **Miyuki**, jeune japonaise de 16 ans

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Renseignements : Mathieu Tortuyaux

mathieu.tortuyaux@yahoo.com

06 31 07 34 06

Calendrier 2019



Samedi 20 avril au lundi 22 avril : Salon d'art

Jeudi 30 Mai : Randonnée

Dimanche 14 Juillet : Foire à tout

Samedi 12 octobre : Soirée dansante

Jeudi 31 octobre : Halloween

Samedi 9 Novembre : Foire aux jouets

Samedi 14 Décembre : Spectacle de Noël

Toutes ces dates vous seront confirmées
au fur et à mesure de l'année.



Mairie ouverte le lundi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00.

Directeur de la publication : François Battement, Maire

Comité de rédaction : Nicole Leroy, Myriam Queval,
Louise Burette, Bérénice Mainot

Mise en page : Myriam Queval

Mairie :
téléphone : 02.35.34.50.68
fax : 09.70.61.36.67
mail : boscmesnil@orange.fr

Imprimé par la mairie